

# NOU[S]VELLES

ÉDITO [1] – SECTEUR JURIDIQUE [2] – SECTEUR CONJUGAL ET FAMILIAL [3] – DOSSIER [4] – AGENDA [4]



©Stock.com/URRI KEKSELNIKOV

## TRANSVERSALITÉ

### (ÉDITO)

De manière très imagée, le CSP pourrait être vu comme une grande boîte à outils, remplies de compétences diverses et variées. Le tiroir social permet une aide au désendettement et plus particulièrement à la prévention auprès des jeunes. Le tiroir consultation conjugale et familiale, un soutien aux couples en difficultés et aux parents. Le tiroir de la migration vient en aide aux personnes venues d'ailleurs en officiant en qualité d'aide sociale et en promouvant leur intégration. Le tiroir insertion socio-professionnelle, par ses programmes de la Joliette et de Ressources, a à dessein d'encourager ses bénéficiaires dans leur reconstruction sociale et professionnelle. Le tiroir vente et ramassage met à disposition du matériel de qualité pour encourager le développement durable et soutenir les personnes dans le besoin par ses petits prix. Le tiroir juridique offre des prestations dans différents domaines du droit à toute la population neuchâteloise.

Ces nombreux tiroirs ne sont toutefois pas segmentés. Nos professionnel.le.s œuvrent en effet de concert, dans un esprit de transversalité, pour offrir des conseils avisés et complets. Nos secteurs juridique et de consultation conjugale et familiale en sont une parfaite illustration, comme vous pourrez le constater à la lecture de cette nouvelle édition de nos Nou(s)velles.

## [SECTEUR] CONSULTATION JURIDIQUE

Depuis de très nombreuses années, le CSP Neuchâtel propose des prestations juridiques de qualité aux habitant.e.s du canton. Face à l'augmentation constante des sollicitations et à la complexification de notre société exigeant toujours plus de connaissances juridiques spécifiques, nous proposons un nouveau système de prise en charge des demandes. L'objectif est de soutenir de manière efficiente les personnes qui font appel à notre secteur juridique et de répondre au mieux aux besoins émergeant.



© Rebecca Bowring

Les prestations juridiques du CSP sont assurées par deux avocates. Maître Elodie Lavanchy a pris ses fonctions au bureau de Neuchâtel le 1<sup>er</sup> juin 2022. Maître Crystal Dufaux Hess travaille sur le site de La Chaux-de-Fonds depuis septembre 2009.

### DOMAINES DE COMPÉTENCE

Les sujets traités par le secteur juridique sont transversaux et concernent tous les domaines dits « sociaux ». Les avocates peuvent ainsi être sollicitées pour des questions de natures diverses :

- › Assurances sociales (assurance-maladie, assurance perte de gain, assurance-chômage, prestations complémentaires, etc.);
- › Prestations cantonales (subsides, bourses, aide sociale, etc.);
- › Droit de la famille (convention de séparation, convention d'entretien, modification des contributions prévues dans un jugement de divorce, etc.);
- › Droit des étrangers (demandes de regroupements familiaux,

prolongation du permis de séjour, etc.);

- › Droit du travail (paiement en cas de maladie, licenciement, etc.);
- › Droit du bail (contestation de congés, loyer initial, décompte de charges, etc.);
- › Droit des contrats (vices du consentement, disproportion entre les prestations, pratiques déloyales, crédit à la consommation, sociétés de recouvrements, etc.);
- › Droit des poursuites (procédure de mainlevée, calcul du minimum vital, etc.).

Dans chacun de ces domaines, les avocates peuvent conseiller, aider à rédiger des courriers et représenter les personnes ayant besoin d'aide devant les différentes autorités administratives et judiciaires.

### NOUVEAU SYSTÈME

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, la dotation du secteur a été augmentée de 100 % à 140 %, ce qui permet de traiter un nombre de dossiers plus conséquent. De plus, à partir

du 1<sup>er</sup> novembre 2022, des permanences hebdomadaires de 20 minutes sont ouvertes à nos bureaux. Ces dernières remplacent les permanences téléphoniques jusqu'alors en vigueur. Elles ont lieu respectivement les lundis après-midis à Neuchâtel et les jeudis matins à La Chaux-de-Fonds.

Les personnes qui souhaitent des conseils juridiques peuvent prendre rendez-vous en ligne via notre site internet. Pour celles qui rencontrent des difficultés avec l'informatique, une inscription par téléphone ou à nos guichets est également possible.

Pour les situations très urgentes avec des délais impératifs, une place pour une consultation sans rendez-vous préalable est proposée respectivement à 11h à La Chaux-de-Fonds et à 16h à Neuchâtel les jours de permanence.

Pour couvrir une partie des frais administratifs, un montant forfaitaire de CHF 20.00 doit être payé au guichet (en espèces ou par Twint) avant la consultation

juridique. Durant la consultation, les avocates donnent des conseils et examinent les différents documents apportés. Si des démarches nécessitent une aide juridique plus approfondie (rédaction de demandes, de conventions, d'oppositions ou de recours), un suivi est alors proposé, contre rémunération fixée sur la base d'un tarif horaire raisonnable.

### FORMATION

En plus des différents changements évoqués, une formation en droit des étrangers est proposée depuis cette année. Celle-ci est ouverte à quiconque s'intéresse et/ou est en contact avec des personnes confrontées à des questions relevant du droit des étrangers. Des informations pratiques et concrètes sur les types de permis de séjour, les conditions d'octroi et les différentes problématiques qui peuvent se poser (mariage, séparation, etc.) y sont présentées.

**Crystal Dufaux Hess**  
et **Elodie Lavanchy, avocates**

## [SECTEUR] CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE

Le secteur de consultation conjugale et familiale du CSP accompagne les couples lors de moments de crise. Les personnes parviennent ainsi à dépasser leurs difficultés ou à envisager plus sereinement une séparation.

Difficultés conjugales? Consulter en couple permet de sortir du conflit, de mieux communiquer et de développer une meilleure compréhension de sa ou son partenaire. Cette démarche peut aboutir à un nouvel équilibre conjugal, à l'acceptation du statu quo, ou encore à une décision de séparation ou de divorce.

### UN ESPACE D'ÉCOUTE

La consultation conjugale et familiale offre un espace sécurisant d'écoute, de dialogue et de co-réflexion pour tous les types de couple, ainsi que pour les personnes venant consulter seules. Son but général est d'accompagner les couples vers un nouvel équilibre, de redonner du sens à leur vie personnelle, conjugale ou familiale. Cet espace neutre et bienveillant soutient le couple et favorise la recherche de solutions face aux problèmes rencontrés.

Selon les demandes des consultant.e.s, le travail en conseil conjugal peut aboutir à une thérapie de couple, laquelle se focalise notamment sur les interactions psychiques et les imbrications du passé de chaque partenaire.

### PENSER LA (CO)PARENTALITÉ

Nous constatons que plus de la moitié de nos consultant.e.s (55 % en 2021) sont en couple depuis moins de 10 ans. Ces couples rencontrent fréquemment des difficultés en devenant parents. En effet, l'arrivée d'un enfant peut fragiliser le lien conjugal: dépression post-partum, difficultés à concilier travail et vie familiale, besoin de redéfinir les rôles conjugaux et parentaux, réactivation des vécus de l'enfance de chacun.e des partenaires ou encore incompatibilité des valeurs éducatives. Dans tous ces cas de figure, le dialogue est nécessaire pour trouver un compromis. Autrement, avec le temps, si l'un.e des deux conjoint.e.s a l'impression que son avis n'est pas considéré, elle/il se sentira exclu.e et pourra se désinvestir non seulement de la relation conjugale, mais aussi de son rôle parental.

Dans les situations où les couples sont séparés, le dialogue concernant les enfants est indispensable. Les nouveaux.elles ex-conjoint.e.s se trouvent dans un paradoxe: la vie commune étant devenue insupportable, la décision

de séparation a été prise, mais il faut se retrouver pour organiser ensemble la coparentalité. Les agendas de chacun.e et le contexte des deux lieux d'habitation pour les enfants rendent souvent cet exercice compliqué.

### FACILITER LA SÉPARATION

Au début du processus de séparation, les rencontres des futur.e.s ex-conjoint.e.s peuvent être conflictuelles, chacun.e étant envahi.e par des émotions négatives, des déceptions et des frustrations. La présence d'un.e professionnel.le permet de faciliter cette démarche. Les échanges se dérouleront de façon plus harmonieuse si certains problèmes peuvent être réglés avant le divorce. Autrement, les conflits risquent de se reporter sur les enfants, situations douloureuses et frustrantes pour la famille entière.

Dans les cas où un.e des conjoint.e.s est opposé.e à la séparation, la consultation conjugale permet d'entreprendre un travail afin de trouver la solution la plus acceptable. Ce temps de réflexion aboutit souvent à un

enrichissement personnel, car il permet de mettre des mots sur les « parts d'ombre » de sa personnalité et de les accepter.

*« Plus les personnes consultent rapidement, meilleures sont leurs ressources pour améliorer la relation. »*

Dans un conflit de couple, il n'y a pas de gagnant.e, mais toujours deux perdant.e.s. Lorsqu'un tel conflit est abordé en consultation conjugale, la tendance s'inverse et chacun.e en sort vainqueur. Les enfants aussi bénéficient de l'apaisement relationnel engendré par le suivi.

### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

En collaboration avec les services de consultation conjugale du CSP Berne-Jura et de Caritas Jura, nous proposons également une permanence téléphonique du lundi au jeudi de 12h30 à 14h00 (0840 420 420).

**Antoine Borel, conseiller conjugal, Maurane Ducommun, stagiaire, et Heidi Rihs, conseillère conjugale**



### (+) PLURALITÉ DES THÈMES ABORDÉS EN CONSULTATION

- > La communication et le dialogue;
- > La vie intime et sexuelle du couple;
- > L'arrivée d'un enfant et la recherche d'un nouvel équilibre;
- > La vie quotidienne du couple (éducation des enfants, budget familial, répartition des tâches, etc.);
- > La gestion d'une famille recomposée;
- > Les différences de cultures ou de caractères;
- > La violence verbale et psychologique;
- > Le vécu de chacun.e dans le parcours de procréation assistée;
- > La perspective d'une séparation ou d'un divorce;
- > La gestion des émotions et de l'affect suite à une rupture.

## [DOSSIER] TRANSVERSALITÉ

**Des passerelles entre le secteur juridique et celui de consultation conjugale et familiale existent et sont essentielles, notamment en cas de séparation. Un couple reçu pour un problème d'ordre relationnel peut être redirigé auprès de nos avocates et inversement. Focus sur cet accompagnement transversal proposé par le CSP Neuchâtel.**

Lors de conflits de couple menant à une décision de séparation, plusieurs aspects sont à considérer. En effet, des changements subséquents surviennent, tant au niveau relationnel qu'aux niveaux juridique et financier. Autant de problématiques abordées avec nos professionnel.le.s.

### RENFORCER LE DIALOGUE

En consultation juridique, les avocates constatent souvent que, même si les parents semblent a priori d'accord sur les modalités de leur séparation, des divergences surviennent et nécessitent l'appui d'un.e conseiller.ère conjugale.

En témoigne la situation de M. et Mme A. qui souhaitent établir une convention de séparation avec l'une de nos avocates. Le futur ex-couple convient de mettre en place une garde alternée, mais leurs avis divergent sur la forme.

M. préfère que les enfants passent une semaine chez lui puis chez leur mère. Mme demande de scinder la semaine en deux. Le couple est invité à poursuivre cette réflexion en consultation conjugale afin d'ensuite finaliser la convention de séparation avec l'aide de l'avocate.

Parfois, sans que les modalités de séparation ne soient conflictuelles, nous constatons qu'il existe des tensions entre les différents membres de la famille, notamment entre les enfants et leurs parents. L'avocate propose ainsi aux parents de consulter le secteur conjugal et familial afin d'apaiser les relations.

### AMÉLIORER L'AUTONOMIE

À l'issue d'un travail en consultation conjugale, les couples parviennent parfois à la conclusion que leur relation est terminée et souhaitent entamer des démarches de séparation. Un rendez-vous pour obtenir des conseils juridiques peut alors être convenu. Nos avocates leur présentent ainsi les différentes options (garde, droit de visite, contributions d'entretien, etc.). Le projet de séparation, éclairé par ces informations, est repris et discuté en séance de consultation conjugale.

Les consultant.e.s suivant.e.s ont par exemple bénéficié de ces passerelles entre nos équipes professionnelles. Mme B., de nationalité étrangère,

et M. B., de nationalité suisse, ne s'entendent plus après cinq ans de mariage. M. fait notamment du chantage à Mme en lui affirmant que s'ils se séparent, elle devra retourner dans son pays d'origine et ne verra plus ses enfants. Mme, désespérée, s'adresse à notre secteur de consultation conjugale. Notre conseillère la met en relation avec notre avocate qui l'informe de ses droits, à savoir qu'à certaines conditions (notamment la durée du mariage et son intégration), elle est autorisée à demeurer en Suisse malgré la séparation. Grâce à ces informations, une discussion plus sereine est entreprise avec l'appui de la conseillère conjugale.

La séparation est bien plus qu'une signature sur un bout de papier : elle consiste en un réel processus, comme en témoignent les cas rencontrés dans nos secteurs. Il est important de se faire accompagner et de consulter, à plus forte raison lorsque des enfants sont impliqués. Souvent, cela permet d'éviter des situations conflictuelles. Nos services offrent aux personnes des outils leur permettant d'être plus compétentes et autonomes, afin de construire le futur.

**Crystel Dufaux Hess, Elodie Lavanchy, avocates, et Heidi Rihs, conseillère conjugale**

## [ADRESSES]

### BOUTIQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Puits 1  
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

### BOUTIQUE LA JONCHÈRE

La Jonchère 40, Boudevilliers  
Mercredi au vendredi de 13h30 à 17h30, samedi de 9h00 à 16h00

### BOUTIQUE NEUCHÂTEL

Rue des Sablons 48  
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

### RAMASSAGE À DOMICILE (gratuit)

**DÉBARRAS D'APPARTEMENTS (sur devis)** 032 886 91 50

### CSP LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Temple-Allemand 23  
2300 La Chaux-de-Fonds

### CSP LA JOLIETTE

La Jonchère 40  
2043 Boudevilliers

## [IMPRESSUM]

### ÉDITION NEUCHÂTEL

#### CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11, CP 233  
2002 Neuchâtel 2  
032 886 91 00  
csp.neuchatel@ne.ch  
www.csp.ch/neuchatel

CCP 20-4713-9

IBAN CH37 0900 0000 2000 4713 9

### Impression

L'Ouest SA, Cormondrèche

### Ont collaboré à ce numéro

Antoine Borel, Maurane Ducommun, Crystel Dufaux Hess, Elodie Lavanchy, Mélanie Müller-Rossel, Aurélie Planas et Heidi Rihs

### Conception

Buxum-communication.ch

### Photos

Rebecca Bowring, CSP Neuchâtel, Istock

### Relecture

Laure Godat

### Mise en page

Natascha Dubois, Olivier Salvi

### Rédactrice en chef

Natascha Dubois

## [AGENDA] MARCHÉ DE NOËL

Rendez-vous vendredi 9 et samedi 10 décembre 2022 à l'occasion du Marché de Noël du CSP à la Joliette.

Venez découvrir nos produits artisanaux (céramique, sacs en tissus, objets de décoration, sirops, confitures, etc.) et dénicher des trésors dans notre Boutique de seconde main. Nous proposerons également de quoi ravir vos papilles (raclette et petite restauration).

Un événement pour se rencontrer et (se) faire plaisir!



### Marché de Noël du CSP

› Vendredi 9 décembre 2022 de 13h30 à 22h

› Samedi 10 décembre 2022 de 9h à 22h

[www.csp.ch/neuchatel](http://www.csp.ch/neuchatel)

### CSP la Joliette

La Jonchère 40  
2043 Boudevilliers

Imprimé sur papier respectant

l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)